Schiappa favorable au port du voile ! C’est leur liberté, c’est leur choix!

écrit par Christine Tasin | 28 février 2019

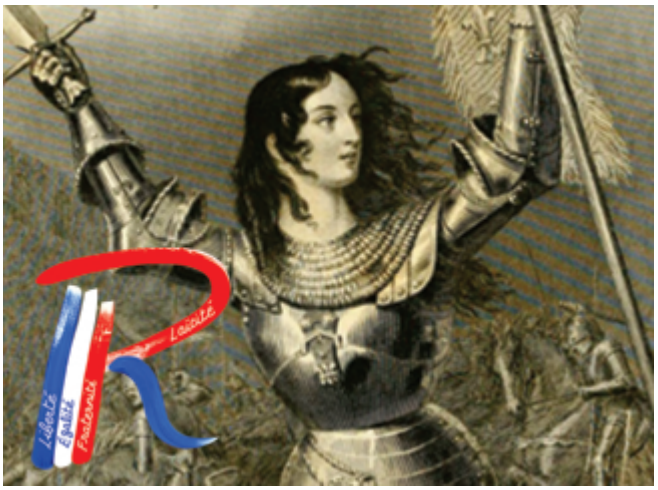

Schiappa a été interpellée par Lydia Guirous sur son « silence assourdissant » dans l’affaire du hidjab que Décathlon voulait commercialiser. En effet, la courge Schiappa qui se mêle de tout et de rien, qui met son grain de sel partout, quand bien même il n’intéresserait personne (on se souvient du débat avec Hanouna où elle n’avait rien à faire), n’avait pas donné son avis sur le voile des coureuses… Etrange, non ?

https://www.lci.fr/politique/hijab-de-running-de-decathlon-lydia-guirous-lr-s-en-prend-a-marlene-schiappa-qui-invite-a-prendre-de-la-hauteur-2114116.html

Il n’y a que Lydia Guirous pour s’étonner (ou faire semblant) du silence de Schiappa. Le scandale autour de Décathlon, sur fond de campagne des européennes, est très embarrassant pour les islamophiles Macron et Schiappa. D’où ce double silence. Lydia Guirous aurait pu, elle aussi, s’étonner du silence de Macron, lui qui tweete à longueur de journée pour commenter et parler de ses états d’âme, afin de ré-éduquer les Français.

Bref, interpellée la gourdasse numéro 1 du gouvernement

Philippe a daigné répondre…

https://www.huffingtonpost.fr/marlene-schiappa-bruguiere/hijab-decathlon-et-si-on-prenait-de-la-hauteur_a_23679127/?utm_hp_ref=fr-homepage

On n’est pas déçus du voyage. Sa réponse tient en 2 points

1 Ouais, c’est pas juste, tout le monde tombe sur la voilée, mais ils disent rien sur le harcèlement de rue (*NDLR mais si, justement, sur le vrai harcèlement de rue que Schiappa ne dénonce pas, elle qui fait des campagnes pour dénoncer les « salauds » de Français d’origine, et uniquement eux*) , **sur le droit à l’IVG (** *NDLR pourquoi ? Il y a une bataille à mener ? L’IVG est à nouveau interdit ? L’Ivg n’est plus remboursé ?*), **sur le financement des centres de planification familiale** (*même question, ils sont fermés, interdits ? il n’y a plus d’argent pour eux ?*).

2 Le hidjab n’est pas interdit par la loi, les musulmanes ont donc le droit de le porter. Il n’est pas pensable de le leur interdire, si c’est leur choix.

Je ne crois pas que porter le voile soit un signe d’émancipation des femmes. C’est ma conviction. Je conçois qu’on en ait une autre. La loi de 1905 permet à chacune de « croire ou de ne pas croire » sans être inquiétée pour cela. Dès lors que c’est leur choix, leur liberté de conscience, il ne me semble pas opportun d’interdire aux femmes de porter un hijab, ou tout autre accessoire similaire tant qu’il respecte la loi.

C’est une argumentation un peu courte, madame la Gourdasse en chef.

On ne s’appesantira pas sur le procédé éculé des lâches. Vous vous en prenez à l’islam ? Pourquoi vous ne vous battez pas

plutôt contre la mal-bouffe, les tueurs de bébés-phoque, les chenilles processionnaires, les lépreux… ?

Comme si l'on ne pouvait se consacrer à aucune cause, dénoncer aucun scandale sous prétexte qu'il y en aurait d'autres dont on ne s'occuperait pas !

Mais, en sus, parce qu'elle ne sait pas quoi dire, elle prend les pires exemples qu'elle aurait pu prendre. Gourde de chez gourde, vous dis-je ! Elle nous parle de ses obsessions… pas de causes à défendre, parce que le droit à l'avortement et le financement des centres de planification familiale sont déjà acquis. Pourquoi se battre pour ce qui existe et n'est pas menacé ? Sauf à vouloir faire taire ceux qui y sont opposés… Dans ce cas, le « c'est leur liberté, c'est leur choix » n'existe pas. Quant au harcèlement de rue qu'elle génère en étant de l'équipe de Macron l'immigrationniste islamophile qui pratique la préférence étrangère… Il vaut mieux se taire, on serait tentés de l'insulter gravement.

Mais le meilleur est bien entendu sur le hidjab…

Certes, il n'est pas interdit par la loi parce que des dhimmis et des lâches, avides de se faire élire, ne l'ont pas interdit. Est-ce que cela doit empêcher le débat public, est-ce que cela doit empêcher la liberté de critiquer, dénoncer, et de faire pression pour défendre une liberté fondamentale, celle des femmes, mise à mal ?

Si l'on en croit Schiappa, la loi impose le voile en Arabie saoudite, en Iran… C'est la loi. Les Saoudiennes et Iraniennes qui se retrouvent en prison pour avoir dénoncé la loi, pour ne pas l'avoir respectée ont donc tort ?

Quant aux limites du « c'est ma liberté, c'est mon choix », ressassé par islamos et gauchistes ; on sait bien ce qu'il en est. La pression communautariste, le désir des Frères musulmans et donc du CCIF d'afficher et d'imposer l'islam dans la rue qui transforme les voilées en petites soldates de

l’islam… c’est leur liberté, c’est leur choix ?

Et nous, notre liberté de ne pas montrer à nos enfants des femmes soumises, entravées, qui ont honte de leur corps, qui voient les hommes comme des mâles en rut susceptibles de leur sauter dessus et de les violer s’ils voient un cheveu dépasser, elle n’existe pas ? Notre choix de vivre dans un pays libre, qui demeure celui de Voltaire, d’Olympe de Gouges, de Simone de Beauvoir et de Louise Michel, il ne doit pas être respecté ?

Mais Schiappa s’en tamponne le coquillart…

La France, elle s’en moque comme de ses premières chaussettes. Et pourvu que petit chéri Macron puisse obtenir les voix des musulmans, le reste n’a aucune importance.

Complément de Jean-Paul Saint-Marc

Rappel de :
– Katia Bengana, lycéenne assassinée en Algérie le 28 février 1994…
– Amel Zenoune, étudiante en droit de 22 ans, égorgée le dimanche 26 janvier 1997…
– Mariée et mère de plusieurs enfants, une femme somalienne Ruqiya Farah Yarow a été abattue le 30/07/2014 de deux balles par des terroristes parce qu’elle ne portait pas de voile. Les « terroristes » (pour ne pas les nommer) lui avaient ordonné de porter le voile, à leur retour, ils l’ont trouvé sans voile, du coup, ils l’ont assassinée.

C’est ce que soutient Schiappa, ce qu’elle justifie à la limite !